

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE

- Vu** le code de l'éducation nationale et notamment les articles L.211 -1, L.235 -1 et R.235 -1 à R.235 -11,
Vu le décret 2012-16 du 5 janvier 2012 portant sur l'organisation académique,
Vu l'arrêté du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale,
Vu l'arrêté rectoral du 31 janvier 2012 portant délégation de signature à Madame Caroline Lombardi-Pasquier, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du département de la Lozère,
Vu le Comité Technique Spécial Départemental consulté le 30 janvier et 07 février 2012,
Vu le Conseil Départemental de l'Education Nationale consulté le 9 février 2012,

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont autorisées, à compter de la rentrée scolaire 2012, les affectations d'emplois suivantes :

Classes élémentaires et préélémentaires

- SAINT ETIENNE VALLEE FRANCAISE - Ecole primaire, n° RNE 0480420W :
1 emploi - L'école aura désormais une structure à 3 classes.
- MENDE - Ecole Elémentaire « Les Terres Bleues », n° RNE 0480595L :
1 emploi – L'école aura désormais une structure à 3 classes.

Décharge de direction

- LANGOGNE – Ecole Elémentaire, n°0480659F :
0,25 emploi.
0,25 emploi à titre exceptionnel.

Autres

- Décharge Maître formateur :
0,25 emploi Mesure exceptionnelle
Lieu à déterminer en fonction des besoins en suivi de l'entrée dans le métier.

Enseignement spécialisé – ASH

- CHAMBON LE CHATEAU - Ecole primaire, n° RNE 0480176F :
1 emploi – Clin.
- CEM MONTRODAT, n° RNE 0480497E :
0.5 poste coordonnateur pédagogique.
0.5 poste accompagnement projet – à titre exceptionnel.
- Site du CLOS DU NID : (Institut Médico-Educatif (IME) « Les Sapins », n° RNE 0480617K / Institut Médico-professionnel (IMPRO) « Le Galion », n° RNE 0480614G)
0,5 emploi.

ARTICLE 2 : Sont autorisés, à compter de la rentrée scolaire 2012, les retraits d'emplois suivants :

Services et enseignements exceptionnels

- Classe Nature (FOL) – IEN MENDE, n° RNE 0480050U :
1 emploi sur le Centre Bec de Jeu - La fédération n'aura désormais plus de poste.
- ST ETIENNE DU VALDONNEZ – ITEP Maria Vincent, n° RNE 0480632B :
1 emploi de direction – La structure aura désormais 3 postes.
- MENDE- Ecole Elémentaire Jean Bonijol, n° RNE 0480668R :
0,5 emploi Itinérant Langue Vivante Etrangère.

Classes élémentaires et préélémentaires

- LES MONTS VERTS (site de BACON) Ecole primaire, n° RNE 0480133J :
1 emploi - L'école n'aura désormais plus de classe.
- PAULHAC EN MARGERIDE - Ecole primaire, n° RNE 0480233T :
1 emploi - L'école n'aura désormais plus de classe.
- CHAMBON LE CHATEAU - Ecole primaire, n° RNE 0480176F :
1 emploi - L'école aura désormais une structure à 3 classes ordinaires et une Clin.

Remplacement

- Réseau TRZIL - Ecole maternelle Les Soleilhons Mende, n° RNE 048205M :
0,5 emploi.

Décharge de direction

- LANGOGNE - Ecole Elémentaire, n° RNE 0480659F :
0,5 emploi.
- FLORAC - Ecole Elémentaire, n° RNE 0480588D :
0,25 emploi.

Enseignement spécialisé – ASH

- LANGOGNE – Ecole Elémentaire, n° RNE 0480659F :
0,5 emploi CLIN – L'école aura désormais une structure à 8 classes ordinaires et 1 Clis.
- FLORAC – Ecole Elémentaire, n° RNE 0480588D :
1 emploi CLAD – L'école aura désormais une structure à 8 classes ordinaires et 1 Clis.
- Site du CLOS DU NID :
 - ✓ Institut Médico-Educatif (IME) « Les Sapins », n° RNE 0480617K :
1 emploi Chargé d'école classe unique.
0,5 emploi Adjoint Spécialisé.
 - ✓ Institut Médico-Professionnel (IMPRO) « Le Galion », n° RNE 0480614G :
0,5 emploi Adjoint Spécialisé.
Désormais l'Etablissement aura 1,5 postes d'enseignants mis à disposition.
- CEM MONTRODAT, n° RNE 0480497E :
1 emploi de Direction.
1 emploi d'Adjoint Spécialisé.

Décharge de direction

- CEM MONTRODAT, n°RNE 0480497E :
1 emploi - Décharge de Direction.
Désormais l'Etablissement aura 6 postes d'enseignants.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général du service départemental de l'éducation nationale de la Lozère est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mende, le 9 février 2012



Caroline Lombardi Pasquier